

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL



SUBVENTIONS DE CONFÉRENCE

FICHE D'INFORMATION

But :

Les bourses de conférence (à l'exclusion de la conférence d'octobre) sont destinées à aider les membres qui souhaitent assister à des conférences à des fins de formation professionnelle.

Admissibilité :

1. Afin d'aider le plus grand nombre possible de membres, le montant d'une bourse individuelle est limité à jusqu'à six cents dollars (600 \$). Personne ne peut recevoir plus d'une bourse de conférence par période de deux (2) années scolaires consécutives.
2. Les bourses sont accordées pour couvrir les dépenses légitimes liées aux conférences. Les personnes sont encouragées à chercher d'autres sources de financement; seules les dépenses légitimes liées aux conférences et non couvertes par d'autres sources seront couvertes par cette bourse. En clair, personne ne doit faire de profit (les fonds issus de toutes les sources dépassent les dépenses) en raison de l'octroi de cette bourse.
3. Les demandes devraient être reçues et examinées avant la tenue de la conférence.
4. La conférence peut avoir lieu en personne ou en ligne.
5. Le Comité de perfectionnement professionnel étudiera et établira chaque année les critères d'attribution de ces bourses, la priorité étant accordée aux demandes concernant des conférences tenues à l'extérieur de la province.
6. Les demandes de bourse seront traitées trois (3) fois par an (automne, hiver et printemps). Les dates limites de dépôt des demandes sont fixées à 16 h le premier mercredi **d'octobre et de mai**.

Processus de demande :

1. Les demandes doivent comporter tous les éléments figurant sur le plus récent formulaire, dans l'ordre. **On préfère que les demandes soient tapées.** Vous pouvez obtenir un formulaire de demande auprès du bureau du NSTU, du/de la v.-p., perfectionnement professionnel de votre section locale ou de votre représentant scolaire ou le télécharger à partir de la page d'accueil du site du NSTU.
2. Ne pas utiliser d'acronymes sans les expliquer.
3. Les récipiendaires des Subventions de conférence doivent soumettre un rapport tapé au Comité de perfectionnement professionnel du NSTU à la fin de la conférence. La subvention sera versée à la réception de ce rapport. Le rapport devient la propriété du NSTU et peut être consulté par les membres du site Web du NSTU.

Processus de sélection :

1. Les subventions sont octroyées par le Comité exécutif provincial sur recommandation du Comité provincial de perfectionnement professionnel (PP).
2. Le Comité de DP examine toutes les demandes selon les critères suivants :
 - Comment la conférence s'applique à votre croissance en matière d'apprentissage professionnel
 - Considération plus particulière accordée à un enseignant débutant dans la profession.
3. La rémunération d'autres sources et les dépenses engagées peuvent être considérées lors de la détermination du montant octroyé.

Date limite :

Les subventions sont décernées trois fois par année. Les demandes, y compris celles envoyées par télécopieur, doivent être reçues au bureau central du NSTU **au plus tard à 16 h le premier mercredi d'octobre et de mai.**

Rapport :

Les fonds seront octroyés à la réception des documents suivants :

1. un rapport tapé sur la conférence qui sera enregistré dans la bibliothèque du NSTU;
2. la preuve de l'assiduité
3. Les reçus indiquant les dépenses encourues et les fonds reçus d'autres sources. ***Les copies scannées des reçus originaux sont acceptables si les originaux sont exigés en vertu de l'article 60.***

La conférence doit avoir eu lieu/aura lieu dans les 6 mois suivant la date de la demande.

NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
PERFECTIONNEMENT



SUBVENTIONS DE CONFÉRENCE
CONFIDENTIEL

DATE LIMITE :

**LES DEMANDES DOIVENT ÊTRE REÇUES AU BUREAU CENTRAL DU NSTU AU PLUS TARD
À 16 H LE PREMIER MERCREDI D'OCTOBRE et DE MAI. LA CONFERENCE DOIT AVOIR EU
LIEU/AURA LIEU DANS LES 6 MOIS SUIVANT LA DATE DE LA DEMANDE.**

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NOM : _____

ADRESSE POSTALE : _____

_____ CODE POSTAL : _____

ÉCOLE : _____ SECTION LOCALE DU NSTU : _____

AFFECTATION DANS L'ÉCOLE/LE SYSTÈME : _____ TÉLÉPHONE : _____

ÉCOLE : _____ MAISON : _____

COURRIEL : _____

NBRE TOTAL D'ANNÉES D'ENSEIGNEMENT EN N.-É. : _____ N^o PROFESSIONNEL : _____

NBRE TOTAL D'ANNÉES D'ENSEIGNEMENT AILLEURS : _____

VEUILLEZ FOURNIR LES INFORMATIONS SUIVANTES, AUSSI DÉTAILLÉES QUE POSSIBLE :

Description de la conférence:

Décrivez vos objectifs d'apprentissage professionnel et expliquez comment la participation à cette conférence vous aidera à atteindre ces objectifs.

PARTIE B : DESCRIPTION DU PROGRAMME

NOM DE LA CONFÉRENCE : _____

DATES DE LA CONFÉRENCE : _____

LIEU DE LA CONFÉRENCE : _____

AVEZ-VOUS DÉJÀ ASSISTÉ À CETTE CONFÉRENCE?

- OUI
 NON

SI OUI, INDIQUEZ LES ANNÉES OÙ VOUS Y AVEZ ASSISTÉ. _____

Expense	Amount
Inscription	
Déplacement	
Hébergement	
Repas	
Autre	
TOTAL	\$ -

Énumérer les autres sources de revenus :

Montant de la demande : _____ Montant accordé : _____

Avez-vous reçu une subventions de conférence au cours des deux dernières années? _____

J'atteste par la présente que les renseignements susmentionnés sont exacts, au meilleur de mes connaissances.

DATE : _____

SIGNATURE : _____

E-mail ou e-mail à: appl@staff.nstu.ca

**PRÉSIDENT,
COMITÉ PROVINCIAL DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL DU
NOVA SCOTIA TEACHERS UNION
3106, CHEMIN JOSEPH HOWE
HALIFAX (NOUVELLE-ÉCOSSE)
B3L 4L7
TÉLÉCOPIEUR : 477-3517**